

ACADEMIE DE LA REUNION

ETABLISSEMENT:

LGT Ambroise VOLLARD

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 25 mai 2020

Année scolaire: 2019-2020

Numéro de séance : 5

Date de convocation : 14/05/2020

Présidence de : René- Claude SERVEAUX

Quorum: 16

Nombre des présents : 20

Nombre d'absents excusés : 1

ORDRE DU JOUR

Reprise des cours au lycée au mois de juin 2020
 Protocole de déconfinement du lycée Ambroise VOLLARD
 pour assurer la santé et la sécurité collective des personnes

(annexe 2)

Le conseil d'administration du lycée Ambroise Vollard s'est réuni le 25/05/2020 en distanciel sous la présidence de M. René-Claude SERVEAUX, Proviseur.

Le quorum est atteint, la séance débute à 17 H 15. Nombre de présents : 20

Secrétaire de séance : Monsieur Arnaud SHAYER, Proviseur Adjoint.

Présentation sur un Power point (Annexe 2 bis)

- Priorité à la préparation des examens
- les élèves de 1ère seront accueillis par demi groupe en alternance matin et après-midi. Pas de demi-pension
- Les élèves de Terminal, représentant 50 à 60 élèves, les repas seront pris en charge par l'établissement

L'établissement sera divisé en 3 zones afin d'éviter le brassage des présents

Une CHS a eu lieu le matin du 25 mai 2020

Un plan de communication est organisé dans le but d'informer l'ensemble de la communauté scolaire

Des photos sont diffusées afin d'expliquer la mise en œuvre des mesures de sécurité sanitaire (Affichage, marquage au sol, WC, salle de classe...) (Annexes 3 et compléments)

Mme TURPIN (FO) questionne sur le protocole du nettoyage des mains des élèves avant le Self et Mme LEPOAN (SNES-FSU) sur un affichage plus important et à l'extérieur de la salle.

Le président précise que cela est prévu.

Mme LEPOAN (SNES) propose la diffusion du plan de communication par vidéo, le président répond qu'il existe un problème technique et un manque de compétence interne.

M. COSSERAT (SNALC) questionne sur la mise à disposition de visières, le problème de la CIVIS et de l'absence de l'infirmière.

Le président informe que les masques seront fournis par le Rectorat et que l'établissement mettra à disposition 250 visières.

Il précise que le masque et la visière sont complémentaires mais pas substituables. Des plexiglas sont commandés pour les lieux d'accueil.

Il informe que l'infirmière est un personnel fragile, elle pourra être consultée en cas de besoin mais ne sera pas présente. Une demande de suppléance sera effectuée.

Mme TURPIN (FO) fait la proposition de l'installation d'un micro à la loge pour la diffusion de messages pendant les moments de pose. Le président apprécie l'idée.

Mme MOREL (SNES) demande le nombre maximum d'élèves par salle, 18 ou 15 ? et la superficie pour un élève de 4m² ou 3.33m² ? Le président répond qu'une surface de 3.33m² représente un cercle de 1 mètre de rayon. En ce qui concerne les effectifs, tous les élèves invités à venir en classe ne seront pas présents ce qui entrainera un effectif réduit.

M. PALIOD (parent, FRAPE) demande la plastification des affiches, pour ce qui concerne l'hygiène des toilettes (une affiche avec horaire de passage et signature).

Le président répond que la plastification sera possible et que tout est prévu pour l'hygiène des toilettes.

M.CAPDEPUY (SNES) indique qu'il y a peu de volontaires pour le micro-lycée actuellement mais que ces derniers seront accueillis pour la préparation des oraux de rattrapage.

Mme TURPIN (FO) questionne sur le nombre de professeurs qui seront présents afin de pouvoir anticiper le travail.

La réponse du président est que seuls 7 à 8 collègues seront présents en même temps pour les 1 eres.

Pour les terminales, le nombre sera plus important. Au-delà de 15 collègues, il faudra une deuxième salle des professeurs.

Cela reste à étudier. Mme TURPIN pourra être seule dans la salle de reprographie et sera autonome pour les copies.

M. JODA (cpe) interroge sur le choix de l'élève des matières proposées pour l'oral de rattrapage. Mme NICHOLLS (Proviseure Adjointe) répond que la récupération de l'information est prévue pour mardi 26//05/2020.

M. PAYET (SNALC) demande si on pourrait accueillir les élèves de seconde, le président répond par l'affirmative si la semaine prochaine tout se passe bien

M. SHAYER (Proviseur Adjoint annonce que les 9 élèves « déconnectés » ont accepté de venir les mardis. Ils seront pris en charge par un personnel de vie scolaire dans une salle informatique.

Les élèves qui n'ont pas pu bénéficier de l'ensemble du programme en physique-chimie mais qui souhaitent prendre cette spécialité en première, bénéficieront d'une mise à niveau les lundis et jeudis martin avec M. OFTINGER, enseignant, remplaçant de M. DARCE.

Le président du CA demande de passer au vote.

Remarque de Mme LEPOAN (SNES) pour une délibération mais pas de vote.

Le Président demande un vote sur le protocole pédagogique (l'accueil des personnes) et non sur le protocole sanitaire.

Le protocole pédagogique est soumis au vote

Résultat du vote :

Pour	Contre	Abstention
20	0	0

Le président annonce la date du 11 juin pour le prochain conseil d'administration qui concernera le bilan financier principalement.

Mme TURPIN (FO) questionne sur l'internat et la récupération des affaires personnelles, le Président indique que c'est en cours.

Reste aussi la problématique de la restitution des manuels.

Mme LEPOAN (SNES) s'interroge sur la reprise des enseignants, pas de mixte pour les personnels : soit en présentiel soit en distanciel.

Le président du CA se rapprochera du Rectorat.

La séance est clôturée à 18 H38

Le secrétaire de séance?

Arnaud SHAYER

Président du CA:

Rene - Claude SERVEAUX

•